

## RELEVÉ DES ÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2025

**Renouvellement ligne de trésorerie :** Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie.

**Rénovation du stade de football – lot 1 – avenant 1 :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 1.

**Rénovation des courts de tennis – mise à jour du plan de financement :** Le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement présenté.

**Eclairage public Route du Pont de l'Estaing et chemin du Pont Tournant – modification devis :** Le Conseil Municipal approuve le nouveau chiffrage présenté.

**Annulation subvention sports loisirs :** Le Conseil Municipal approuve le reversement de la subvention versée à l'association Sports Loisirs en raison de l'annulation de la course cycliste.

**Augmentation des tarifs de la cantine :** Le Conseil Municipal approuve la nouvelle grille tarifaire qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Groupement de commandes – plateforme de dématérialisation des marchés publics :** Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Loire en matière de dématérialisation des marchés publics.

**Projet mobilier Transcévénole :** Le Conseil Municipal accepte l'installation d'un totem vers l'aire de jeux du Chamasse.

**Antenne relais de Crouziols – Convention d'occupation du domaine public :** Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention d'occupation du domaine public présentée.

**Tarifs de l'eau – Engagement convergence tarifaire pour 2026 :** Le Conseil Municipal s'engage sur le principe de convergence tarifaire pour les tarifs de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Division en volume et parcellaire - Parcelles 510 et 511 :** Le Conseil Municipal approuve les projets de division et la répartition du prix de vente entre les deux parcelles.

**Vente de domaine public – 2 Place des Sénécterre :** Le Conseil Municipal renouvelle son accord pour la vente d'une partie du domaine public situé devant la parcelle AB 93 mais donne un avis défavorable à la vente d'une partie du domaine public située sur le côté de sa maison.

**Occupation du domaine public – Terrasse Café librairie L'archipel des mots :** Le Conseil Municipal approuve l'occupation du domaine public pour les besoins de l'installation d'une terrasse extérieure.

**Lotissement de Bellevue – division parcellaire et acquisition de terrain :** Le Conseil Municipal approuve le document d'arpentage présenté et approuve l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle B 1863.

**Restauration parvis Abbatiale Saint Chaffre :** Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant à la Phase 1 de la Tranche 1.

**Mise en place du Compte Epargne Temps pour les agents municipaux :** Le Conseil Municipal décide que le Compte Epargne Temps sera mis en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 selon les modalités présentées.

**Création d'un poste saisonnier supplémentaire pour le service technique :** Le Conseil Municipal décide de créer un poste supplémentaire en CDD pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2025.

**Convention de médiation – Village de la Besseyre-Haute :** Le Conseil Municipal décide de ne pas signer la convention de médiation proposée par la médiatrice.

**Acquisition parcelle AB 234 :** Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AB 234.

**Revitalisation centre bourg – Etude de calibrage sur deux îlots :** Le Conseil Municipal décide de lancer une étude de calibrage subventionnée par l'ANAH pour les îlots 11, 13, 15 et 81 rue Saint Pierre.

**Aménagement d'une zone piéton cycliste sur l'avenue du Puy :** Le Conseil est favorable à l'installation de deux panneaux STOP et à l'aménagement d'une piste piétons – cyclos sur l'Avenue du Puy.

**Fixation du nombre de sièges au conseil communautaire :** Le Conseil Municipal décide de valider la répartition retenue par la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal.

**Convention d'accompagnement numérique ANCT :** Le Conseil Municipal accepte la proposition d'accompagnement numérique de l'ANCT et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

**Charte Intelligence Artificielle :** Le Conseil Municipal approuve la charte présentée et son entrée en application à compter de ce jour.

**Acquisition d'une parcelle boisée – E 1539 :** Le Conseil Municipal souhaite exercer son droit de préférence et approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée E 1539.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 11 septembre à 20 heures